** APRÈS VOTRE MAQUILLAGE PERMANENT**Vous venez de bénéficier de votre Maquillage Permanent au sein de notre institut É Claire de beauté.  
En tant que cliente privilégiée, vous bénéficiez d’une retouche offerte entre 1 et 2 mois après votre création (le temps du renouvellement cellulaire = cicatrisation totale de la peau). Pensez dès à présent à prendre votre rendez-vous sur Planity.  
  
Afin de préserver la beauté́ de votre maquillage permanent, un entretien doit être effectué tous les ans.  
En effet, les couleurs s’estompent au fil des mois du fait du renouvellement cellulaire. Afin de conserver des lignes parfaites et une intensité de couleur satisfaisante, l’entretien annuel est donc conseillé.   
  
A l’inverse, si aucun entretien n’est effectué, vous perdrez votre tracé au bout de 3 à 5 ans sans disparaitre totalement pour autant.   
Avez-vous remarqué que votre maquillage permanent est légèrement plus foncé que souhaité ? C’est tout à fait normal ! En cicatrisant la peau va « étouffer » la couleur, il perdra donc 30% à 40% de son intensité́ selon la zone pigmentée.   
  
RECOMMANDATIONS POSTÉRIEURES À UNE SESSION DE MAQUILLAGE PERMANENT   
  
•Le jour du maquillage permanent :   
-Immédiatement après l'intervention, il est interdit de toucher la zone d'intervention avec les mains.  
-Pendant les 2-3 premières heures (et après chaque repas pour les lèvres), essuyer toutes les 40-60 minutes la zone d'intervention avec un produit antiseptique ou de l'eau stérile, avec les mains propres, cela empêchera le liquide lymphatique sécrété de se dessécher à la surface de la peau, ce qui réduira l'apparence des croûtes.   
•JOUR 2 et 3: N’appliquer aucun produits cicatrisant ou hydratant. Appliquer le produit hydratant (Type BEPANTEN) à partir du 4ème jour.  
•PENDANT 3 jours : Éviter le sport, les douches trop chaudes et de ramollir la peau après la procédure   
(phase de stabilisation du pigment dans la peau).  
•PENDANT 5 à 15 jours (avant que les croûtes ne se détachent) : ne pas gratter, décoller ou faire tremper les croûtes, ne pas aller au sauna, ou à la piscine, ne pas prendre un bain chaud.  
•PENDANT TOUTE LA CICATRISATION : Aucune source de chaleur, sauna, hammam, UV, soleil.   
Protéger la zone de traitement de la lumière directe du soleil, ne pas utiliser de produits abrasifs jusqu'à récupération complète, éviter les irritations et les soins tels que teinture, décoloration, extensions de cils, rehaussement de cils  
Veuillez ne pas appliquer de crème à base d’acide de fruit type AHA, à la vitamine A acide ou à base de zinc, et ce jusqu’à complète cicatrisation.   
Par la suite, évitez de vous exposer sans appliquer une crème solaire indice 50.  
  
Les réactions possibles sont des rougeurs, œdèmes, ecchymoses, hématomes, sensibilité de la peau et démangeaisons sur et autour de la zone tatouée. Ces inconvénients sont passagers et disparaissent au bout de quelques jours.   
  
TRAITEMENTS PAR ZONE   
  
Yeux : En cas de sensation de gonflement, appliquer des compresses glacées imbibées de sérum physiologique.   
Sourcils : Appliquer une crème cicatrisante adaptée en couche fine 2x / jour   
Si de l’eau entre en contact de vos sourcils, retirez celle-ci en tapotant sur la zone à l’aide d’un mouchoir.  
Bouche : Ne pas fumer 30 min après la séance. Éviter les aliments et les boissons qui tachent.